

Licence professionnelle en développement culturel :

# La date du dépôt des candidatures prorogée

P.6



Équipementier Joma Sport pour le Togo :

# Vives félicitations de Lidi Bessi Kama aux acteurs impliqués

Page 7



# Le DIALOGUE

N° 0272 du 29 Décembre 2022

Hebdomadaire togolais d'informations, d'analyse et de publicité.

Récépissé n°0477/04/02/14/HAAC - Prix : 250F CFA

## Fête de fin d'année

Page 3



# Prudence à tous les coups

CLÔTURE DE LA 2E SESSION ORDINAIRE DE L'ANNÉE 2022 :

# La PA salue la détermination des députés

P.3



TOGO / VOTE DE LA LOI DE FINANCES 2023:

# Le social au premier plan

Page 3



ACCÈS AUX STATISTIQUES OFFICIELLES



# L'INSEED valide la politique de diffusion

P.6

# Continuons d'avancer en **2023**



En 2022,  
nous avons avancé à vos côtés.  
En 2023, nous irons, ensemble,  
encore plus loin.  
Quels que soient les projets ou les  
défis qui vous attendent...

**Une chose est sûre : nous serons  
encore à vos côtés pour vous aider  
à avancer, toujours plus loin.  
Bonne année 2023**

L'équipe TOGOCOM

## Togo/Vote de la loi de finances 2023

**Le social au premier plan**

Les députés ont voté dans la nuit du 22 au 23 décembre dernier et à l'unanimité la loi de finances 2023. Le budget voté en hausse par rapport à l'exercice 2022 sera consacré en grande partie aux dépenses sociales.

Le budget adopté se veut social et tourné vers le développement. Un montant de 623,4 milliards de Fcfa est en effet réservé aux secteurs sociaux, soit environ 49% de l'enveloppe totale. C'est plus qu'en 2022. La dégradation de la conjoncture internationale, l'économie togolaise est demeurée résiliente. Le taux de croissance du PIB réel, devrait être de 5,8% en 2022 contre 6% en 2021 et s'établir à 6,6% en 2023, soutenu par la consommation des ménages et les investissements attendus dans les secteurs



Les ministres Christian Trimua (g) et Sani Yaya (dt) lors du vote de la loi de finances 2023

porteurs de croissance.

"La loi de finances a été élaborée dans un contexte international marqué par les effets persistants de la crise sanitaire et les conséquences du conflit russo-ukrainien.

Ces crises ont entraîné de fortes tensions inflationnistes et le resserrement des politiques monétaires induisant le ralentissement des activités économiques", a indiqué M. Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances, devant la représentation nationale.

Le ralentissement, conjugué au renchérissement du dollar, a eu un effet haussier sur les prix à la consommation.

Pour réduire le prix à la consommation et soulager les ménages, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures pour soutenir le secteur privé, parmi lesquelles une suspension du paiement des acomptes provisionnels en cas de baisse drastique du chiffre d'affaires ou en cas de cessation d'activités, une exonération des droits et

taxes de douane sur les matériels et engins de Bâtiments et Travaux Publics (BTP), une reconduction de l'exonération des droits de douane et de TVA sur les véhicules électriques et hybrides neufs et des abattements fiscaux pour les véhicules de moins de 5 ans.

La loi de finances, exercice 2023 consacre aussi 48% des dépenses d'investissements à la mise en œuvre de l'axe 1 relatif au renforcement de l'inclusion et au développement

du capital humain; 35% à l'axe 2 pour soutenir les secteurs productifs et 17% à l'axe 3 pour renforcer les capacités de l'Etat. Le Togo est engagé dans un processus de transformation structurelle l'économie qui se traduira par l'accélération de la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale Togo 2020-2025.

Malgré la dégradation de la conjoncture internationale, l'économie togolaise est demeurée résiliente. Le taux de croissance du PIB réel, devrait être de 5,8% en 2022 contre 6% en 2021 et s'établir à 6,6% en 2023, soutenu par la consommation des ménages et les investissements attendus dans les secteurs porteurs de croissance. Le taux d'inflation sera de 7,3% en 2022.

**ELOM**

**CLÔTURE DE LA 2E SESSION ORDINAIRE DE L'ANNÉE 2022 :****La PA salue la détermination des députés**

Sous la présidence de Mme Yawa Tsègan, l'Assemblée nationale a clôturé mardi 27 décembre dernier, sa deuxième session ordinaire de l'année 2022. Ouverte le mardi 6 septembre 2022, conformément à l'article 55 de la Constitution de la 4e République, c'est lors de la 9e séance plénière que cette session a été close.

Pour Mme Chantal Yawa Tsègan, cette séance plénière marque aussi la fin de la deuxième session ordinaire de l'année 2022.

"À l'heure du bilan d'étape, la production législative annuelle a connu l'examen et l'adoption de 36 lois, dont 13 au cours de la première session et 23 pour le compte de la deuxième session", a expliqué Mme la présidente.



Une vue des députés



Mme Yawa Tsègan, présidente de l'AN

Elle a rendu hommage au Chef de l'Etat Faure Gnassingbé pour sa vision de faire du Togo un pays uni, paisible et prospère.

"Après quatre mois de travaux législatifs, pour le compte de la deuxième session ordinaire de l'année 2022, l'Assemblée nationale a eu de très nobles et remarquables moments de démocratie", a-t-elle indiqué.

Mme la présidente n'a pas manqué de saluer la perspicacité et l'engage-

ment des élus du peuple qui, par le vote des lois ont doté le pays des textes pour l'épanouissement des populations togolaises.

"Je tiens donc à remercier les membres du bureau de l'Assemblée nationale pour le soutien à l'action de gestion de l'institution parlementaire. Le Parlement étant le creuset de la confrontation des idées, mais aussi la manifestation de l'essence délibérative de notre démocratie, il est à noter qu'au

cours de la session qui s'achève, les présidents des différents groupes parlementaires ont maintenu un esprit de dialogue en exprimant sereinement leurs convictions, dans le respect de nos institutions et des valeurs de la République", a souligné Yawa Djigbodi Tsègan, présidente de l'Assemblée nationale.

Selon Mme la présidente, grâce au professionnalisme de des parlementaires, les objectifs assignés à

l'institution ont été réalisés.

Rappelons qu'au cours de cette année, la 6e législature a été très riche en activités avec l'intensification des réunions au sein des assemblées interparlementaires marquée par une nouvelle ère de raffermissement et de diversification des relations de coopération.

Il faut souligner que depuis le 27 décembre dernier, les députés sont en intersession jusqu'à la prochaine rentrée prévue pour le mardi 7 mars 2023, conformément aux dispositions de l'article 55 de la constitution.

Les élus du peuple vont saisir cette occasion pour aller vers leur base pour renouer avec les populations et leur expliquer un certain nombre lois votées pour leur bien-être.

**Le Dialogue**

Bonne gouvernance et leadership féminin en Afrique :

**Dr Sandra Ablamba Johnson, honorée avec deux prix**

En raison de ses compétences reconnues par plusieurs domaines surtout sur les questions économiques et la promotion du leadership féminin, Mme Sandra Ablamba Johnson, ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, a accroché l'Observatoire africain pour la promotion de la bonne gouvernance qui l'a inscrit sur la liste des nominés de l'édition 2022.



Mme Sandra Ablamba Johnson

Madame Sandra Ablamba Johnson, ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République a été honorée par deux distinctions. Il s'agit du "Prix spécial pour le développement et la promotion de l'investissement privé au Togo" et du "Prix du leadership féminin au

Togo". La cérémonie de remise de prix s'est déroulée ce 23 décembre 2022 à Abidjan en Côte d'Ivoire au cours d'un dîner de gala. Cet événement a mobilisé plusieurs personnalités de tous les domaines de la vie sociale, politique et économique sur le continent.

" La promotion des investissements privés est un paramètre important à intégrer dans les politiques de développement en Afrique dans une dynamique de partenariat public-privé.

Et le Togo s'est lancé dans ce processus en initiant d'ambitieux réformes de son économie avec à la clé une Feuille de route gouvernementale

Togo 2025 ", a expliqué Mme la Ministre Sandra Ablamba Johnson. Les membres du jury de l'Observatoire africain pour la promotion de la bonne gouvernance ont misé sur les compétences en matière de développement socioéconomique de son pays de Mme Sandra Ablamba Johnson. Rappelons que Mme la Ministre Secrétaire Générale de la Présidence de la République était à la base de la stratégie de mise en œuvre de la politique d'amélioration du climat des affaires et de promotion des investissements privés. A l'issue de la cérémonie, Madame le ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, Sandra

Ablamba Johnson, a exprimé sa gratitude aux organisateurs et l'Observatoire africain pour la promotion de la bonne gouvernance pour cette marque de reconnaissance.

"Je dédie humblement ces prix au Chef de l'Etat en premier pour sa vision et j'exprime ensuite ma sympathie et mes félicitations à tous les acteurs impliqués dans ce processus." a déclaré Madame Sandra Ablamba Johnson.

Il faut souligner que l'Observatoire africain pour la promotion de la bonne gouvernance est une structure apolitique avec pour objectif de valoriser depuis 2017 les cadres et compétences du continent africain.

Sebabi T.

**OPÉRATIONNALISATION DES JURIDICTIONS MILITAIRES :**

**La représentation nationale adopte deux projets de loi**

Au Togo, la justice militaire est rendue par des juridictions spécialisées, le plus souvent militaires. Elles ont compétence de connaître des faits et actes commis par des militaires dans l'exercice de leurs fonctions, ou par des militaires assimilés. Pour son bon fonctionnement, les personnels et auxiliaires de ces juridictions doivent faire preuve notamment de neutralité et d'indépendance.



Le ministre de la Justice, Pius Agbétomey, devant les élus du peuple

Ainsi, la représentation nationale a adopté ce mardi 27 décembre 2022 en sa 9ème séance plénière de la 2ème session ordinaire de l'année 2022, deux projets de loi. Le premier porte modification de la loi N°2016-008 du 21 avril 2016 portant nouveau code de justice militaire et le second relatif au statut des personnels et des auxiliaires des juridictions

militaires. La séance a été présidée par Mme Yawa Djigbodi Tsègan, présidente de l'Assemblée nationale en présence de Agbétomey Pius Kokouvi, garde des sceaux, ministre de la justice, de Eninam Christian, ministre des droits de l'homme, de la formation à la citoyenneté, chargé des relations avec les institutions de la République, porte-parole du gouvernement et de Kanka-Malik Natchaba, ministre, Secrétaire

Général du Gouvernement.

La loi portant nouveau code de la justice constitue un outil juridique d'incitation à la formation de magistrats militaires, de renforcement de l'état de droit et de la discipline militaire, au-delà de la garantie d'une justice équitable par le biais de la promotion de juridictions spécialisées.

Cette spécialisation des juridictions militaires, mieux leur véritable opérationnalisation pour une

véritable garantie des droits et libertés individuelles ne peut se faire sans particulariser le statut du personnel et auxiliaires mis à disposition. L'objectif général est de garantir l'indépendance, la compétence, l'impartialité et la neutralité des personnels et auxiliaires de ces juridictions.

De telles exigences fondamentales sont consacrées dans le second projet de loi portant statut des personnels et des auxiliaires des juridictions militaires. Fondamentalement, il détermine les conditions et les critères de recrute-

ment, fixe les droits, devoirs et les règles de discipline des personnels et auxiliaires des juridictions militaires. De même, ce projet de loi organise la carrière du personnel. L'adoption de ce projet de loi vient renforcer l'arsenal juridique national en matière juridictionnelle. Elle crée des conditions favorables pour un fonctionnement rationnel, efficient et efficace des juridictions militaires appelées à jouer un rôle prépondérant dans la société, surtout en ces temps de crise sécuritaire.

Le garde des sceaux,

Suite à la page 7

**Le DIALOGUE**  
 Hebdomadaire Togolais d'information, d'analyse et de publicité  
**Directrice de la Publication :** Talata SIBABI Tél : 92 27 46 29  
**Rédaction :** Kadi, Appolinaire, Junior AGBÉ  
**Imprimerie :** Sans Dieu Rien (SDR)  
**Tirage :** 1.500 exemplaires

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

# Prudence à tous les coups

Dans exactement 72h, l'année 2022 va céder sa place à l'année nouvelle. 2023 serait-elle une année de paix, de stabilité, de prospérité, de santé et de bonheur retrouvés ? Nul n'est dans le secret des dieux puisque le commun des mortels n'a pas la science infuse pour présager l'avenir. Seul Dieu le Miséricordieux détient tous les pronostics pour les souhaits du nouvel an. Mais traditionnellement, on se le souhaite en espérant que Dieu exauce nos prières.



L'alcool se boit avec modération

Dans la plupart des cas, fête de fin d'année équivaut à des réjouissances, des retrouvailles qui font parfois place aux débordements engendrant des dégâts et au pire des cas des morts. Il est donc de bon aloi en cette fin d'année d'attirer l'attention des Togolais sur plusieurs faits. Certes, la pauvreté est patente à tous les niveaux exacerbés par la crise mondiale et la covid19 dont la page n'est pas définitivement fer-

mée.

En revanche, le Togolais Lambda quel qu'il soit va pouvoir fêter, faire plaisir à sa famille à ses amis et autres dans la limite de ses moyens. Dans l'euphorie des fêtes, l'on se laisse parfois aiguillonner par un instinct qui va au-delà de l'entendement. Il convient donc d'appeler toute la population à la prudence, à la retenue et au bon sens. Le Togo notre pays fait face aux menaces terroristes que nous devons au-delà de fêter être vigilant et dénoncer à la moindre incartade, des cas suspects qui

viendraient mettre notre pays dans des lendemains incertains. Le gouvernement sous l'autorité avisée de Faure Gnassingbé doit veiller au grain. Dans ce dernier virage avant le nouvel an, nombreux sont ceux qui piaffent d'impatience de voir des mesures de Faure Gnassingbé être appliquées surtout sur les produits de première nécessité. Très soucieux du bien-être des populations nous sommes convaincus que le chef de l'État aura une pensée positive pour tous afin que chacun puisse fêter dans la sérénité. Les Forces de Défense



Un accident de route

et de Sécurité (FDS) qui se battent pour préserver la sécurité du pays doivent redoubler d'efforts en faisant appel à leur sens de patriotisme et d'abnégation. Pour que leur mission soit salutaire, les populations doivent comme le veut la vision de Faure Gnassingbé continuer à collaborer avec eux.

En somme, ceux qui se retrouveront dans les bars, dans des coins de la rue ou partout ailleurs doivent se déplacer, doivent utiliser des engins. Ainsi, la prudence doit être de mise à tous les coups. Le bilan des six mois d'accident fait par les ministres de la sécurité le Gal Yark Daméhamé et celui des transports Affoh Atcha-

Dédié il y'a quelques mois fait froid au dos. Durant le premier semestre, la route a encore tué nos compatriotes. Les Togolais doivent être prudents en fêtant.

De surcroît, dans son traditionnel message à la nation à l'orée de la nouvelle année, le Chef de l'État doit mettre un accent particulier sur la réconciliation et la cohésion sociale qui sont gages de tout développement. Nous ne devons pas laisser notre euphorie de fêter prendre l'ascendance sur notre bon sens.

Car le bon sens est la chose du monde la mieux partagée.

Prudence à tous les Togolais !

Sebabi Talata

## PROCESSUS DE RÉCONCILIATION

# Le HCRRUN fait le point de l'exercice 2022

Le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) fait de la réédition de comptes, une règle fondamentale de son fonctionnement depuis le démarrage de ses activités. Cette règle a une fois de plus été respectée en 2022.

L'institution a en effet présenté, le 22 décembre dernier le rapport de l'exercice 2022. C'était au cours d'une conférence-bilan organisée à Lomé et conduite par la Présidente de l'institution, Mme Awa Nana Daboya. Pour le compte de l'exercice 2022, le HCRRUN n'a pas du tout chômé et s'est rendue sur le terrain, notamment pour les sessions d'indemnisation dans les régions de la Kara, de la Centrale, des Plateaux et Maritime. Le professionnalisme et l'engagement des équipes déployées ont permis encore une fois au HCRRUN de déplacer sa prévision de 3000 victimes à indemniser pour le compte de l'année 2022. Les missions organisées dans ces 4 régions ont pu toucher 3361 victimes pour



La table des officiels

un montant total de 2.556.120.000 de FCFA.

" A l'heure du compte rendu aux populations, le HCRRUN peut se réjouir des résultats obtenus cette année. Selon les statistiques des experts qui vous sont présentées, 3361 victimes ont été satisfaites en 2022 dans le cadre de la cinquième étape de mise en œuvre du programme de réparations. Le taux de satisfaction calculé sur la base de la perception que les victimes ont des prestations qui leur sont offertes est estimé à 98,87%. Des mêmes statistiques, il ressort que de décembre 2017 à décembre 2022, les opérations ont permis dans l'ensemble de couvrir au total 23639

victimes ", a souligné la présidente du HCRRUN, Mme Awa Nana-Daboya lors de son allocution de circonstance.

Le programme de bourses des orphelins des victimes de 2005, lancé par le HCRRUN pendant 2022, suit son cours normal. Au total, 158 enfants ont bénéficié de ce programme special depuis son lancement. Ils reçoivent une allocation de 21.000 FCFA par mois et ce sur 5 ans. Un montant de 18. 459. 000 de FCFA a été engagé par le HCRRUN pour répondre à cette première partie de ce programme.

Conformément à la recommandation 54 de la Commission Justice Vérité et Réconciliation (CVJR) et au titre

des réparations communautaires, le HCRRUN a également réceptionné en octobre dernier, deux bâtiments scolaires dans le village de Pouwèdèou, dans la préfecture de Soutouboua. D'un coût total de

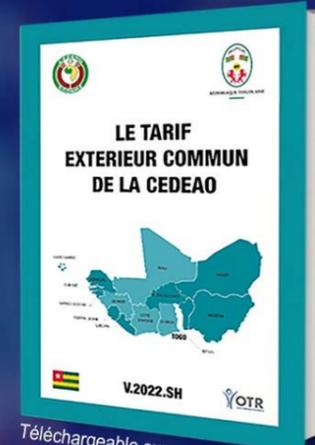
47.551.382 FCFA, ces nouvelles salles de classe vont permettre aux élèves des communautés et établissements scolaires bénéficiaires de fréquenter dans de meilleures conditions.

MAX



## TARIF EXTERIEUR COMMUN

### V.2022.SH



LE TARIF EXTERIEUR COMMUN DE LA CEDEAO

V.2022.SH

### les 4+ du TEC

V.2022.SH

- Adaptation à l'évolution des pratiques commerciales
- Prise en compte des questions environnementales et sociales
- Prise en compte des progrès technologiques
- Prise en compte de la lutte contre le terrorisme par la spécialisation des Biens à Double Usages (BDU)

Téléchargeable sur [www.otr.tg](http://www.otr.tg)

En vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022

FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

ACCÈS AUX STATISTIQUES OFFICIELLES

# L'INSEED valide la politique de diffusion

Le document de politique de diffusion des statistiques officielles était au centre d'un atelier de validation mardi dernier à Lomé. Parmi les participants, on notait la présence des directeurs centraux, des cadres de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), des directeurs régionaux et des points focaux des autres structures du Système de Statistique National (SSN).

L'objectif de cette rencontre organisée par l'INSEED est d'examiner et de valider le



Guéma Dyen

projet de document de politique de diffusion des statistiques officielles et ceci, avant sa mise en œuvre par les différents acteurs du SSN.

En effet, peu de personnes ont accès aux données statistiques au Togo. Les travaux ont servi à recueillir les observations des participants sur le

document et procéder à sa validation

Plus de traceries pour avoir accès aux statistiques nationales. L'INSEED s'ouvre au grand public en rendant ses données plus accessibles. "Toutes les données seront désormais ouvertes. Il n'y aura plus de procédures préalables souvent très longues", a confirmé M. Guéma Dyen, le Directeur du management de l'information à l'INSEED.

L'Institut collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société.

Il est également chargé de coordonner les méthodes, les moyens et les travaux statistiques des administrations publiques et d'organismes privés. Les données en question intéressent les pouvoirs publics, les administrations, les entreprises, les chercheurs, les médias, les enseignants, les étudiants et les particuliers. Elles leur permettent d'enrichir leurs connaissances, d'effectuer des études, de faire des prévisions et de prendre des décisions.

EDOH

COUPE ESPOIR KOUDJODJI :

## Stars Foot remporte le trophée

Le 25 décembre dernier, la finale de la " Coupe Espoir Kouadjodji " a été jouée à Anfamé sur le site GER. Cette finale qui s'est déroulée en présence de l'adjoint au maire de Golfe 1, Espoir Kouadjodji a consacré la victoire de Stars Foot devant Destin FC.

Le tournoi a été organisé par le Cercle d'Orientation des Jeunes pour le Développement (COJD) avec l'appui du Comité Fédéral de Démarquage (CFD) dans le Grand Bè. Cette coupe a mobilisé pendant des semaines des équipes du Grand Bè

autour des valeurs de paix et de développement de la commune de Golfe 1.

Le tournoi a été parrainé par l'adjoint au maire Espoir Kouadjodji pour l'éclosion de nouveaux talents du football dans la commune de Bè-Apédomé.

Ce tournoi a permis à l'adjoint au maire d'exposer son engagement pour la jeunesse.

" Nous sommes jeunes et nous sommes dans la jeunesse. Et quand vous voulez travailler avec les jeunes, vous ne pouvez pas négliger le sport, surtout le football. J'ai accepté de parrainer le

Comité Fédéral de Démarquage (CFD) et tous ses tournois dans le Grand Bè pour offrir une opportunité aux talents en matière de football à la base de s'exprimer.

À travers ces compétitions, c'est une ouverture qui est donnée aux meilleurs joueurs de Bè de pouvoir être détectés pour intégrer de grands clubs de notre pays et même au-delà", a-t-il indiqué.

En plus du trophée, Stars Foot, a remporté une enveloppe de 250 000FCFA, un jeu de maillots, un ballon et des médailles.



Espoir Kouadjodji

Pour Destin FC, elle s'en est sortie avec une enveloppe de 150 000FCFA, d'un jeu de maillots, d'un ballon et des médailles. Au terme de ce tournoi, Espoir Kouadjodji a

lancé un appel aux bonnes volontés de soutenir dans cette initiative afin de promouvoir les talents de la commune Golfe 1

La Rédaction

LICENCE PROFESSIONNELLE EN DÉVELOPPEMENT CULTUREL :

## La date du dépôt des candidatures prorogée

Dans un communiqué rendu public par le ministre de la culture Pierre Kossi Lamadokou, la date de clôture du dépôt des dossiers de candidatures, pour le compte du recrutement pour la formation en Licence professionnelle en développement culturel, promotion 2022-2023 de l'Institut régional d'enseignement supérieur et de recherche en développement culturel (IRES-RDEC), initialement fixée au vendredi 23 décembre 2022 est prorogée jusqu'au mardi 03 janvier 2023.

" Le Ministre de la culture et du tourisme informe les personnes désireuses de passer le concours de recrutement



Dr Pierre Kossivi Lamadokou, Ministre de la Culture et du tourisme

pour la formation en Licence professionnelle en développement culturel, promotion 2022-2023 de l'Institut régional d'enseignement supérieur et de recherche en développement culturel (IRES-RDEC) que la date de clôture du dépôt des dossiers de candi-

datures, initialement fixée au vendredi 23 décembre 2022 est prorogée jusqu'au mardi 03 janvier 2023. Par conséquent, la réception des dossiers de candidatures se poursuit ", lit-on dans le communiqué du ministre de la culture.

Rappelons que le concours

est adressé à trois spécialités à savoir : Sciences de l'Information documentaire et numérique, Gestion hôtelière

et Tourisme et loisirs. Les candidats ont encore quelques jours pour être en règle.

Le Dialogue

La TVM  
Taxe sur les Véhicules à Moteur  
reste obligatoire  
SAUF  
POUR LES VÉHICULES À USAGE  
COMMERCIAL

O.T.R. OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES  
FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

Équipementier Joma Sport pour le Togo :

## Vives félicitations de Lidi Bessi Kama aux acteurs impliqués

Sous contrat depuis plusieurs années avec l'équipementier allemand PUMA, le Togo vient de décrocher un nouveau contrat avec l'équipementier espagnole JOMA Sport. Désormais Joma va habiller les équipes nationales togolaises. La ministre des sports et des loisirs Dr Lidi Bessi Kama exprime ses vives félicitations à tous les acteurs impliqués dans les négociations qui vont aboutir à la signature d'une convention de partenariat dans les prochains jours.

En effet, le contrat d'équipements qui lie PUMA à la Fédération togolaise de football (FTF) arrive à expiration le 31 décembre 2022. Afin de se tenir prêt



Dr Lidi Bessi Kama, ministre des Sports et des loisirs

et éviter tout effet de surprise, le ministère des sports et des loisirs et le ministère de l'économie et des finances, dans une action concertée, se sont engagés, aux côtés de la FTF, sur instruction du Président de la République Faure Gnassingbé, et à travers une commission tripartite qui

a conduit une demande de cotation adressée à neuf (09) équipementiers, conformément aux règles et procédures de passation des marchés publics en vigueur en République Togolaise.

Au terme dudit processus et sur la base du rapport qualité-prix, c'est l'équipementier espagnole JOMA

SPORT qui a été retenu pour habiller désormais les équipes nationales de football du Togo.

Au cours d'une visioconférence qui a réuni les différents acteurs et les premiers responsables de JOMA SPORT, ce jeudi 22 décembre 2022, madame le Ministre des sports et des loisirs a félicité la FTF pour la collaboration dans la gestion de ce dossier et les différentes activités entreprises pour le développement du football togolais. Elle a également invité l'équipementier JOMA SPORT à finaliser dans les meilleurs délais, le projet de contrat devant le lier à la FTF et à bien remplir sa part de contrat.

Pour conclure, la ministre des sports et des loisirs a rendu un hommage mérité au Président Faure Gnassingbé, au gouvernement togolais, au premier ministre Victoire Dogbé, qui ont été tous actifs et ont facilité les négociations.

Il faut noter qu'en attendant la livraison des premiers équipements par JOMA SPORT au cours du deuxième semestre de l'année 2023, les différentes équipes nationales de football du Togo, toutes catégories confondues, utiliseront les stocks restants de PUMA.

Plus de détails seront donnés par la FTF au moment opportun.

lopinion.tg

## POLITIQUE D'ÉLECTRIFICATION AU TOGO :

### Apawohonou dans le Vo a désormais la lumière

Samedi 24 décembre 2022, le village d'Apawohonou situé à 7km de la ville de Vogan dans la préfecture de Vo, a accueilli cette infrastructure très attendue. Désormais, ce village retrouve la lumière. Pour la circonstance, Mme Victoire Tomégah-Dogbé, le premier ministre a fait le déplacement de la localité.

C'est Mme la PM qui a procédé à la cérémonie de mise en service de l'ouvrage d'électrification.

La politique d'électrification au Togo fait partie des priorités du gouvernement togolais sous le leadership de Faure Gnassingbé.

C'est pourquoi, depuis un certain temps, grâce à une volonté politique de sortir les populations rurales de la précarité de leur permettre de se développer, le taux d'électrification a augmenté.

La mise en service de cet ouvrage permettra à coup

sûr la création d'emplois et la réduction de la pauvreté.

Dans son mot de circonstance, Mme Victoire Tomégah-Dogbé a expliqué que cette action est l'expression du dévoue-

ment du Chef de l'État, non seulement dans le secteur des Énergies, mais également, dans les autres secteurs porteurs de croissance.

ALASSANI A.



Mme la PM Dogbé inaugurant l'ouvrage d'électrification

## OPÉRATIONNALISATION DES JURIDICTIONS MILITAIRES :

### La représentation nationale adopte deux projets de loi

Suite de la page 4

ministre de la justice Pius Kokouvi Agbétomey a salué l'esprit d'ouverture dont a fait preuve la représentation nationale en précisant que cet "instrument juridique vient à point nommé favoriser l'opérationnalisation de la justice militaire".

Pour la Présidente de l'Assemblée nationale, le climat qui a prévalu durant les travaux préparatoires jusqu'à l'adoption de ces deux textes dénote de la nécessité de renforcer l'état de droit, d'assurer une certaine discipline

au sein des forces armées et de sécurité ainsi que du bon fonctionnement du service public.

"La séance plénière de ce jour nous a permis de franchir une étape additionnelle et décisive pour la mise en œuvre de la loi portant nouveau Code de justice militaire adoptée en 2016.

En effet, les modifications apportées à ce Code de justice militaire sont couplées de l'adoption de la loi portant Statut des personnels et auxiliaires des juridictions militaires, un ensemble de

professionnels qui participe quotidiennement au bon fonctionnement du service public de la justice militaire.", a-t-elle indiqué.

L'organisation des juridictions militaires conformément aux principes constitutionnels est régie par la loi n° 2016-008 du 21 avril 2016 portant nouveau code de justice militaire, une résultante de la refonte de la loi n° 81-005 du 30 mars 1981 portant code de justice militaire.

La mise en application du nouveau code de la

justice militaire, jusqu'ici, patine compte tenu de certaines insuffisances notamment la mise en place et le fonctionnement des juridictions militaires. Les carences évoquées et confortées par la récurrence des infractions de nature militaires commises sur le territoire national dans un contexte sécuritaire délicate marqué par des attaques djihadistes sont autant de facteurs qui commandent la révision dudit code.

www.assemblee-nationale.tg

Heureuse  
Année

20  
23

SEGUCE TOGO adresse ses meilleurs voeux de fin d'année à l'ensemble de la Communauté du Commerce Extérieur au Togo et à tous ceux qui oeuvrent pour la bonne marche du guichet unique.

Joyeux Noel et Heureuse année 2023

SEGUCE - Rue Gbaga - Quartier Ablogame - Lomé - Togo  
Tél. : +228 22 20 69 20 - support@segucetogo.tg - www.segucetogo.tg

